



Profil de Poste Psychiatre Urgences psychiatriques UPRM Pôle Urgences Psychiatriques (UP) – Service 69Z49

Établissement

Centre Hospitalier Le Vinatier - 95, Boulevard Pinel 69677 BRON CEDEX Pôle UP

Spécialité recherchée

Médecin psychiatre : DES de psychiatrie ou DIU de psychiatrie

1. Présentation du Pôle Urgences

L'offre de soins du Pôle Urgences Psychiatriques se décline en plusieurs lignes de soins et services :

- Accueil et orientation
 - o Plateforme Téléphonique LIVE
 - o Equipe mobile ELIP'S
 - Bureau de Coordination
- Urgences
 - Urgences Psychiatriques Rhône Métropole (UPRM)
 - Post urgence Psychiatrique
 - o Equipe IDE à disposition au SAU de HEH
- Service universitaire de crise et de suicidologie
 - o Centre de Prévention du Suicide
 - o Dispositif Vigilan'S
 - o Dispositif 3114

2. Caractéristiques du lieu d'exercice

Située à l'entrée du Centre Hospitalier Le Vinatier, **l'UPRM** (Urgence Psychiatrique Rhône Métropole) est une unité d'urgences psychiatriques supra-hospitalières ouverte 7 jours sur 7, 24 heures/24.

- Elle contient 6 box d'accueil dont 3 espaces d'isolement.
- L'UPRM a pour mission l'accueil, l'évaluation et l'orientation des patients.
- La prise en soins ne doit pas excéder 24h00.

Une unité d'hospitalisation de post urgence complète le dispositif :

L'unité de post-urgence accueille les patients relevant des secteurs du Vinatier, en situation de prise en charge d'urgence pour une période d'observation, ou une prise en charge de courte durée ne justifiant pas d'une hospitalisation sur une unité de secteur.

Cette hospitalisation peut déboucher sur une sortie directe du patient ou par une mutation dans une unité du Vinatier.

3. Caractéristiques des fonctions et organisation du travail

L'organisation du travail est prévue comme suit :

- Evaluation des situations cliniques en urgence pour indication d'hospitalisation avec orientations ultérieurement.
- Gestion des situations d'urgence avec prévention des risques auto et hétéro-agressifs.
- Appréciation de la pertinence des mesures de contrainte.
- Approuver le travail en équipe et avoir les capacités à mener et organiser les prises en charge en situation d'urgence.
- Travail en collaboration avec le réseau de santé mentale départementale.

Nous encourageons toutes les démarches pour développer les connaissances et les compétences dont les formations et la recherche.

Travail de lien avec les autres unités du service et les autres services de l'établissement en vue de faciliter le parcours de soins du patient

4. Equipe médicale

2 médecins seniors sont présents le matin, 2 à 3 l'après-midi en semaine 1 à 2 internes complètent l'équipe médicale

La permanence des soins est assurée par une garde assurée par l'ensemble des praticiens de l'établissement.

2 médecins somaticiens sont présents chaque jour dans l'unité

Des liens privilégiés sont instaurés avec les différentes spécialités : PEA, addictologie, géronto-psychiatrie...

5. Horaires:

- Présence médicale à partir de 9h (relève)
- Amplitude globale (hors astreinte): de 9h à 17/18h

Par ailleurs, le praticien participe à la continuité des soins du pôle et de l'établissement :

- Astreinte polaire de 17h à 19h
- Astreinte de samedi de 9h à 13h, récupérable
- Participation aux gardes générales et gardes UPRM de l'établissement



6. Qualités requises et compétences demandées pour le poste :

- Maturité et capacités de réflexion clinique et institutionnelle
- Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe pluri-professionnelle
- Compétences communicationnelles avec les proches et les tiers institutionnels
- Souplesse créativité et inventivité en termes de modalités de soins
- Polyvalence et dynamisme
- Disponibilité et autonomie

7. Rattachement hiérarchique :

Dans le cadre des délégations en vigueur, placé sous l'autorité du chef de service (Dr Marine EMERY) et du chef de pôle (Dr Florence CLEMENTIN).

Ly Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Madame le Docteur Florence CLEMENTIN Chef de Pôle

Tél.: 04.37.91.53.54

 $\textbf{Mail}: \underline{\textbf{florence.clementin@ch-le-vinatier.fr}}$

Les lettres de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à :

Monsieur Nicolas WITTMANN Directeur des Ressources Humaines

Centre Hospitalier Le Vinatier - 95, Boulevard Pinel - 69677 BRON CEDEX

Tél.: 04-81-92-57-09

Mail: nicolas.wittmann@ch-le-vinatier.fr